

# QUESTIONNAIRE «VALAIS» - NATURALISATION

## RÉPONSES

## Connaissances civiques / Connaissances générales Suisse / Valais

1. *La Suisse est un état fédéral, une démocratie.*
2. *Le peuple est «souverain», il peut donner son avis directement. Voir [eda Démocratie directe](#)*
3. *Les parlementaires ne sont pas uniquement politiciens, ils exercent une profession en parallèle. Voir [Lexique du parlement suisse "Parlement de milice"](#)*
4. *26, dont 3 sont divisés en demi-cantons (Bâle: Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Appenzell: Appenzell Rhodes extérieures et Appenzell Rhodes intérieures, Unterwald : Obwald et Nidwald)*
5. *1<sup>er</sup> août*
6. *1291*
7. *1848 – Constitution Suisse / fondation de l'état fédéral démocratique*
8. *Uri, Schwytz et Unterwald. Sur la prairie du Grütli.*
9. *Voir <https://www.ch.ch/fr/democratie/les-partis-politiques/>*
10. *Allemand – Français – Italien - Romanche*
11. *FR – VS – GR - BE*
12. *Français : GE, NE, JU, VD, FR, VS  
Allemand : BE, ZH, SO, LU, AG, GR, AI, AR, SG, BS, BL, NW, OW, UR, SZ, TG, ZG, GL, SH, VS*
13. *Confédération helvétique*
14. *«Helvétia», figure féminine personnifiant la Confédération helvétique – Son nom provient des «Helvètes», ensemble de peuples celtes établis sur le plateau suisse au début du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – avec capitale «Aventicum»/Avenches*
15. *Guillaume Tell, Nicolas de Flüe, etc.*

## Connaissances civiques / Connaissances générales Suisse / Valais (suite)

16. Le conflit entre les cantons libéraux/protestants et conservateurs/catholiques a débouché sur une **guerre civile** en Suisse. Le général s'appelait Henri Dufour, connu aussi pour avoir créé la 1<sup>ère</sup> carte topographique de la Suisse.
17. Le Jura, canton fondé en 1979
18. Dans la naturalisation ordinaire, c'est la commune de domicile qui donne l'origine (droit de cité). Par la naturalisation facilitée, on obtient le lieu d'origine du conjoint suisse.
19. Les citoyens suisses, dès 18 ans. Certains cantons permettent aux étrangers de voter sur le plan communal (notamment JU, NE, VD, FR), voire cantonal (JU, NE).
20. 1971
21. Confédération / Canton / Commune. Voir [Naturalisation ordinaire en Valais / Liens / "Vie politique"](#)
22. Législatif (parlement) / Exécutif (gouvernement) / Justice (Tribunal) : répartition du pouvoir sur plusieurs organes étatiques en vue d'une limitation des pouvoirs; élément d'une démocratie. Voir [Naturalisation ordinaire en Valais / Liens / "Vie politique"](#)
23. Voir [Naturalisation ordinaire en Valais / Liens / "Vie politique"](#)
24. L'Etat (ministère public, police, tribunaux). Faire justice soi-même est interdit.
25. Droits civiques aussi nommés droits politiques (droit de vote, d'éligibilité, d'élection) – liberté d'établissement – protection consulaire à l'étranger – le droit de toujours revenir en Suisse
26. Devoir de participer à la défense nationale (service militaire ou civil pour les hommes). Devoir fiscal (obligation de payer les impôts), de solidarité (obligation de s'assurer), de suivre un enseignement (scolarité obligatoire) : aussi valables pour les étrangers vivant en Suisse. Evtl. de compter les voix lors votations
27. Dignité humaine, Egalité, Protection des enfants et des jeunes, de la sphère privée, Liberté d'opinion et d'information, Liberté de conscience et de croyance, etc. voir [Constitution suisse](#)
28. Répartition du pouvoir sur les 3 niveaux, autonomie des cantons et des communes
29. ONU : oui – OTAN et UE : non
30. 8,6 millions d'habitants en 2020

## Connaissances civiques / Connaissances générales Suisse / Valais (suite)

31. 13, comme le nombre d'étoiles sur le drapeau valaisan – voir la carte du Valais en page 14
32. Le Préfet
33. Voir <https://www.vs.ch/web/communes>
34. Voir <https://www.vs.ch/web/communes>
35. La rivière «la Raspille» entre Sierre et Salquenen
36. 1815
37. Français – Allemand
38. Voir [Résultats VS des élections 2019 au Conseil national](#) (= à actualiser !)
39. Voir ["sont élus" sur Résultats VS des élections 2019 au Conseil des Etats](#)
40. Au niveau cantonal : Le Président du Grand Conseil.  
(Au niveau de la Confédération, celui que l'on nomme le Premier citoyen suisse est le Président du Conseil national car c'est lui qui dirige les débats de l'Assemblée fédérale).
41. La Constitution du canton du Valais date de 1907. Le 04.03.2018, la population valaisanne a accepté l'initiative populaire en faveur de sa révision totale. Un groupe de travail (dont les membres ont été élus par le peuple le 25.11.2018, nommé «La Constituante») travaille depuis 2019 à sa révision. Voir <https://www.vs.ch/web/constituante>
42. Le drapeau de la Suisse est carré, avec une croix blanche sur un fond rouge

## Confédération

1. *Le Conseil fédéral*
2. *7*
3. *Voir <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conseil-federal/membres-du-conseil-federal.html>*
4. *Par l'Assemblée fédérale*
5. *Une législature, soit 4 ans*
6. *Voir <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conseil-federal/membres-du-conseil-federal.html>*
7. *1 année*
8. *voir l'onglet «Départements»  
sous <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conseil-federal/membres-du-conseil-federal.html>*
9. *Le Parlement suisse (pouvoir législatif), composé du Conseil national et du Conseil des Etats*
10. *Le Conseil national et le Conseil des Etats, soit les 2 chambres du parlement suisse réunies*
11. *oui*
12. *voir <https://www.parlament.ch/fr/organe/conseil-des-etats>*
13. *Le Conseil national (Chambre basse)*
14. *Dans la [Constitution fédérale](#)*
15. *Le Tribunal fédéral*
16. *Politique extérieure et de sécurité, Armée, Douanes, Monnaie, Routes nationales, etc.  
Voir <https://www.ch.ch/fr/democratie/federalisme/le-federalisme-suisse/>*

## Canton

1. *Le Conseil d'Etat*
2. *5*
3. *Voir <https://www.vs.ch/web/gouvernement>*
4. *Une législature, soit 4 ans*
5. *Voir <https://www.vs.ch/web/gouvernement>*
6. *Le Parlement valaisan s'appelle le Grand Conseil - voir <https://parlement.vs.ch/app/fr/home>*
7. *130 députés et 130 députés suppléants*
8. *4 ans*
9. *Il remplace un député s'il est absent ou s'il a plus de compétence pour l'un ou l'autre dossier.*
10. *Le pouvoir judiciaire, soit le Tribunal Cantonal*
11. *À Sion*
12. *Par le Grand Conseil*
13. *Organisation scolaire, du système de la santé (hôpitaux), de la sécurité (Police cantonale), des routes pour le réseau cantonal, de la chasse, de la protection de l'environnement, etc.*

## **Commune**

1. *Le Conseil communal*
2. Voir <https://www.vs.ch/web/communes> ou sur le site de votre commune
3. *Voir sur le site de votre commune*
4. *Le Conseil général dans les grandes communes, ou l'Assemblée primaire dans les communes plus petites*
5. *Voir sur le site de votre commune*
6. *Par le peuple*
7. *4 ans*
8. *Entretiens des bâtiments scolaires, gestion des ordures, entretien des routes dites communales, réseau d'eau / stations d'épuration, réseau d'électricité, éventuel soutien aux sociétés locales, etc.*
9. *Voir sur le site de votre commune*

## Géographie

1. *Sion*
2. *Monthey, Saint-Maurice, Martigny, Sion, Sierre, Viège, Brigue, Naters*
3. *Voir [eda Lacs et rivières](#)*
4. *Voir [Naturalisation ordinaire en Valais / Liens / "Le Valais en bref"](#)*
5. *Le Cervin (Matterhorn en allemand), le massif du Mont Rose avec la Pointe Dufour (plus haut somme de Suisse) et la Pointe Dunant, etc.*
6. *Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/cartes.assetdetail.1031487.html> ou la carte de la Suisse en page 13*
7. *Valais (depuis Oberwald) et Uri (Realp)*
8. *La «Ville du Soleil». Autre réponse : «Siders» en allemand*
9. *Par la nature : elles ont été sculptées par l'érosion (formation géologique).*
10. *Les Romains – Il sert aujourd'hui pour des spectacles et combats de reines*
11. *La Grande-Dixence, Emosson, Mauvoisin, Cleuson, Zeuzier, Mattmark, etc.*
12. *Aletsch*



## **Géographie (suite)**

13. *France, Allemagne, Autriche, Liechtenstein, Italie - voir la carte de la Suisse en page 13*
14. *À Berne, ville fédérale*
15. *Lac Léman, Lac de Constance, Lac des Quatre-Cantons, Lac Majeur, Lac de Neuchâtel, de Morat, de Thoune, de Brienz, de Lugano, etc.*
16. *Le lac de Neuchâtel, voir [eda Lacs et rivières](#)*
17. *Le Lac des 4 Cantons*
18. *L'Italie*
19. *Le Rhône et le Rhin*
20. *Le Jura, le Plateau et les Alpes*

## **Us et coutumes**

1. *Une technique de chant (folklore présent en Suisse allemande, dans d'autres pays aussi).*
2. *La «barrière des röstis» : la différence de mentalité entre la suisse allemande et la Romandie*
3. *Raclette, fondue, macaroni façon alpage, assiette valaisanne, papet vaudois, saucisses de St-Gall, émincé à la zurichoise, röstis, cervelas, gâteau au noix des Grisons, Lächerli de Bâle etc.*
4. *Roger Federer, Theo Gmür, Ramon Zenhäusern, Lara Gut, Silke Pan, Sophie Hunger, Carla Del Ponte, Ella Maillart, Hans Erni, Ferdinand Hodler, Alberto Giacometti, Jean Tinguely, Friedrich Dürrenmatt, Charles-Ferdinand Ramuz, Henri Dunant, Bruno Ganz, Marthe Keller, Michel Simon, Dimitri, Hans Ruedi Giger, Michel Mayor & Didier Queloz, Claude Nicollier, Auguste / Jacques / Bertrand Piccard, Marie-Thérèse Chappaz, Géraldine Fasnacht, Zouc, Marthe Gosteli, Marie Heim-Vögtlin, Joseph-Samuel Farinet, etc.*
5. *Voir [La Constitution Suisse](#) / [admin.ch Qualités suisses](#) / [Découvrir la Suisse \(admin.ch\) - Valeur ajoutée - Dossiers](#), etc.*
6. *Lucerne*
7. *Voir [Grand Tour de Suisse](#) ou <https://www.myswitzerland.com/fr-ch/destinations/curiosites/musees-incontournables-recherche/>*
8. *La lutte, le hornuss (traduction littéraire «le frelon»), le ski*
9. *Le Cor des Alpes, l'accordéon (l'accordéon «Schwytzoise»)*
10. *Le Gruyère, le Vacherin Mont-d'Or, la Tête de Moine, l'Emmentaler, l'Appenzeller, le Sbrinz, le fromage à raclette, etc.*
11. *Paléo, Salon de l'auto, Festival du Film de Locarno, Fête fédérale de lutte, etc.*

## **Us et coutumes (suite)**

12. *C'est une lutte entre deux vaches de la race d'Hérens, elles combattent avec leurs cornes.*
13. *Les «Nez-noirs»*
14. *Vin, fromage à raclette, abricots, viande séchée, safran de Mund, herbes aromatiques, etc.*
15. *Fendant, Petite Arvine, Heida, Dôle, Pinot noir, Syrah, Cornalin, Humagne*
16. *Abricots, pommes, poires, raisin*
17. *Carnaval à Monthey, Saint-Maurice, Sion Saint-Léonard et dans beaucoup d'autres localités, aussi dans le Haut-Valais, Belalp Hexe, Tschäggättä im Lötschental, Fête du Goût, Festival des 5 continents à Martigny, «Lumina» à Saint-Maurice, Festival Art de rue à Sion, cortège de la Fête-Dieu à Savièse ou Saint-Luc notamment, Festival de musique classique de Verbier / Sion / Ernen, OpenAir Gampel, les «Sentiers des vignes» à Salquenen, Veyras, la Fête du 1er août partout, etc., le «Marché» dans plusieurs villes du Valais, le «Marché de Noël», le Chemin des Crèches à Sion ou différentes manifestations de l'Avent dans beaucoup de localités, les «cinémas en plein air» ou «théâtres en plein air» en été les festivals de musique et de fanfare, etc. - voir aussi le site internet de votre commune pour connaître les «sociétés locales» de votre commune.*
18. *Voir le site internet de votre commune*
19. *Les bisses sont les canaux d'irrigation historiques du Valais : un bisse est une tranchée ouverte qui achemine l'eau des torrents jusque vers les cultures.*
20. *L'inalpe et la désalpe*
21. *Naters*

# QUESTIONNAIRE «VALAIS» - NATURALISATION

# - RÉPONSES -

## *Intégration sociale, professionnelle et économique*

1. 144 (médical) 117 (police), 118 (pompiers) 145 (empoisonnements)
2. GE
3. BS
4. *Industrie chimique* (Lonza à Viège, Syngenta et Cimo à Monthey), *industrie hydroélectrique* (production d'électricité grâce aux barrages), *aluminium* (Constellium à Chippis, Steg, Novellis à Sierre), SSE Société suisse des explosifs à Gamsen, outillage Bosch à St. Niklaus, etc.
5. *Le Nouvelliste, Canal 9 / Kanal 9, Le Walliser Bote (Haut-Valais), 24 Heures (Vaud), Le Temps, La Liberté (Fribourg), le Blick, la NZZ, le Bund, la Weltwoche*
6. Genève, Zurich, Bâle-Mulhouse
7. Non, au 2<sup>ème</sup> pilier
8. Non, car il est du ressort des cantons - même si depuis quelques années une volonté d'harmonisation a mis en place le système «Harmos»
9. Assurance Vieillesse et Survivants
10. 1<sup>er</sup> pilier
11. Des cantons
12. Non, c'est une assurance privée
13. La commune
14. Le canton
15. *Le canton pour ce qui concerne le réseau routier sur l'ensemble du canton, et la commune pour ce qui concerne les rues à l'intérieur de la localité ou dans la campagne sur le territoire de la commune. La Confédération pour ce qui concerne les autoroutes.*



